

# HAROPA CUP

## AVIS DE COURSE

### CENTRE NAUTIQUE PAUL VATINE – HAVRE S'PORT NAUTISME

15-16 JUIN 2024

GRADE 5A



La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### Préambule : prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

#### 1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - les règlements fédéraux

#### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles au plus tard à partir du 1er juin sur [www.cnpaulvatine.fr](http://www.cnpaulvatine.fr)

#### 3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel est situé au Centre Nautique Paul Vatine.
- 3.2 Un groupe whatsapp « HAROPA CUP 2024 » pourra doubler ou se substituer au tableau officiel.
- 3.3 [DP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

#### 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à

- 4.1 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception [A - B - C ou D] norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en [ 5e - 4e - 3e ] catégorie de navigation ou équivalent.  
Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation *côtière* de la Division 240.
- 4.2 - **tous les bateaux titulaires d'un certificat OSIRIS à jour d'un groupe brut d'au moins 15.**
  - les bateaux titulaires d'un certificat OSIRIS inférieur à 15 peuvent demander une dérogation, acceptée par l'AO en fonction des caractéristiques du bateau et de son palmarès.
  - **les J80, qui bénéficieront d'un classement spécifique à partir de 6 inscrits**

### 4.3 Documents exigibles à l'inscription :

#### 4.3.1 Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

#### 4.3.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge OSIRIS.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

#### 4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à CENTRE NAUTIQUE PAUL VATINE – TERRE-PLEIN DIGUE NORD – 76600 LE HAVRE

#### 4.5 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur [www.cnpaulvatine.fr](http://www.cnpaulvatine.fr)

#### 4.6 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

## 5 DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants :

- jusqu'au 1<sup>er</sup> juin : 40€ par bateau, incluant le buffet du samedi soir et la place de port pendant 7 jours pour les bateaux extérieurs au Havre
- après le 1<sup>er</sup> juin : 60€

## 6 PUBLICITE

[DP] Les bateaux doivent afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 7 PROGRAMME

Samedi 15 juin	09h00	briefing
	12h00	avertissement
	18h30	résultats course 1
	A la suite	buffet
Dimanche 16 juin	11h00	avertissement
	16h00	Remise des prix

Les horaires sont établis en fonction des marées pour permettre aux bateaux venant de Honfleur, Deauville, Ouistreham, Courseulles, de rejoindre la zone de départ depuis leur port d'attache le samedi et de rejoindre leur port d'attache le dimanche.

	PLEINE MER LE HAVRE	PLEINE MER LE HAVRE
SAMEDI	05h49	18h33
DIMANCHE	06h50	19h30

## 8 LES PARCOURS

### 8.1 Samedi 14 juin : départ à l'embouchure du chenal de Rouen, arrivée devant Le Havre

### 8.2 Dimanche 15 juin : départ devant Le Havre, côtier jusqu'à Antifer et arrivée devant Le Havre

## 9 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 10 CLASSEMENT

### 10.1 Le système de classement est le suivant : points à minima

### 10.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

### 10.3 Le score d'un bateau est le total de ses scores de toutes les courses.

### 10.4 Le calcul du temps compensé sera fait selon le système temps sur temps sans CVL

## 11 EMBLEMES

Les bateaux extérieurs doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le port.

## 12 PROTECTION DES DONNÉES

**12.1 Droit à l'image et à l'apparence :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**12.2 Utilisation des données personnelles des participants :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## 13 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 14 PRIX

**Aucun prix en numéraire, des lots seront distribués aux gagnants et par tirage au sort, dont un repas pour l'équipage tiré au sort, offert par le HILTON GARDEN INN.**

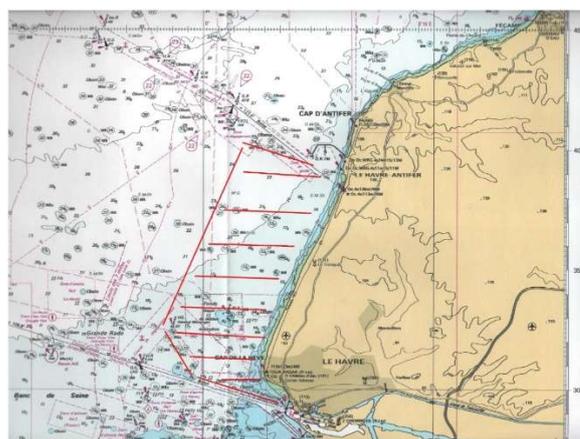
## 15 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**CENTRE NAUTIQUE PAUL VATINE**  
Terre-plein digue nord – 76600 Le Havre  
02 35 42 15 58  
[contact@cnpaulvatine.fr](mailto:contact@cnpaulvatine.fr)  
[www.cnpaulvatine.fr](http://www.cnpaulvatine.fr)

## ANNEXE ZONES DE COURSE



SAMEDI



DIMANCHE

 **Hilton**  
**Garden Inn™**

LE HAVRE CENTRE



 **KARVER**  
sailing experience



 **LE HAVRE**  
**PLAISANCE**  
VIVRE LA MER

